



Programme Allé Ameublement

Présentation de l'Union Nationale des Industries Françaises de l'Ameublement

L'Union Nationale des Industries Françaises de l'Ameublement (UNIFA) créée en 1960 est aujourd'hui la seule organisation représentative de la fabrication d'ameublement. C'est un lieu de réflexion et d'échanges pour des entreprises de toutes tailles, fabriquant des meubles de tous styles et dans tous les matériaux, pour les marchés domestique et professionnel. Elle compte à ce jour 600 adhérents.

Elle a pour mission de soutenir et favoriser le développement des industriels français de l'ameublement. Elle assure la représentation et la défense de l'ensemble de la profession aux échelons national et international.

Présentation de MEDIFA (Manifestations Etudes et Développement des Industries Françaises de l'Ameublement)

Medifa sarl est une filiale de services à 100 % de l'Unifa. Depuis plus de dix ans, elle conduit notamment plusieurs projets dans les domaines de l'informatique et la transmission de données : elle a ainsi créé et animé un groupe de travail fabricants-distributeurs et fabricants-fournisseurs dans le domaine de l'EDI.

Présentation de GS1 France

GS1 France est un organisme à but non lucratif de concertation entre l'industrie, le commerce et leurs partenaires, dont le rôle est la définition et la diffusion des standards internationaux de communication GS1 pour améliorer l'efficacité de la chaîne d'approvisionnement. L'utilisation de ces standards optimise les processus du commerce électronique et la traçabilité des produits.

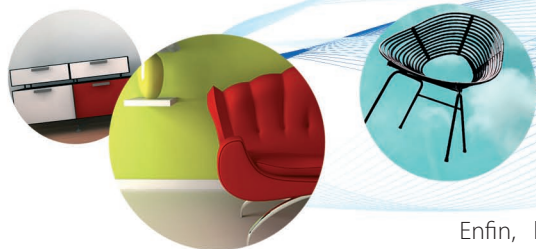
La vision de GS1 est celle d'un monde où les objets et les informations qui y sont liées circulent efficacement et en toute sécurité. Ceci, au profit des entreprises et de l'amélioration de la vie de chacun. Etre ce leader impartial qui offre aux différents acteurs les clés pour développer et mettre en oeuvre les standards globaux, telle est la mission de GS1.

En France, 30 000 entreprises (dont 85% de PME) sont adhérentes à GS1 et représentent plus de 20 industries et secteurs, y compris le commerce de détail, les produits de grande consommation (PGC), la Santé, le Transport et la Logistique, et la Défense. Dans le monde, GS1 compte plus d'un million d'entreprises adhérentes et chaque jour, 5 milliards de transactions sont effectuées avec les standards GS1.

Présentation du programme Allé

Dans le cadre du programme de développement des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans les PME et de son soutien par le Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, GS1 France a présenté le programme Allé (Accélération des Liaisons par Langage Electronique) en collaboration avec la Chambre Française de l'horlogerie et des Microtechniques (CFHM) et l'Union Nationale des Industries Françaises de l'Ameublement (Unifa).





Le projet Allé horlogerie vise à permettre la transmission électronique des données commerciales avec en perspective une réduction des délais de livraison, des coûts de stockage et des coûts liés au traitement papier.

Le projet Allé ameublement a pour mission de proposer des outils de mise à disposition des informations produits et logistiques à l'ensemble des PME du secteur.

Le projet Allé ameublement a donc comme objectif d'intégrer l'ensemble des standards GS1 pour la définition et la transmission des fiches produit dans le portail Mobitwin dédié à la filière ameublement, et qui permet aux fabricants de mettre leur catalogue en ligne avec :

- photos
- fiches-produits
- descriptions techniques des produits
- tarifications
- notices de montage
- visualisation des documents commerciaux
- disponibilités des produits
- possibilité de saisir les commandes
-

Ce portail spécialisé sur la mise en ligne des informations produits permet aussi de passer des commandes et d'en assurer le suivi.

Ensuite, il doit permettre de rendre accessible l'ensemble des informations aux distributeurs dans un cadre normalisé, cela sous mode de consultation ou sous forme de connexion directe à la plate-forme. Les informations pourront être téléchargées pour être intégrées dans les systèmes documentaires.

Enfin, les fabricants pourront bénéficier d'un outil aux coûts mutualisés avec une interopérabilité des systèmes d'information. Par ailleurs, l'outil proposé leur permettra de s'acquitter de certaines de leurs obligations réglementaires (étiquetage, traçabilité, ...)

Le programme Allé suit la logique du respect d'un écosystème pour le secteur des biens de consommation courante, secteur dans lequel la problématique des PME est assez proche même si les produits distribués sont différents. Le respect de cet écosystème se fera notamment par l'utilisation de standards internationaux pour le développement des outils mais également pour la définition des processus. En accord avec le Ministère de l'industrie, les standards retenus sont ceux d'eb XML.

Les entreprises du secteur des biens de consommation courante ont ainsi l'assurance que les développements qu'elles réalisent sont pérennes et utilisables par l'ensemble de leurs partenaires.

Un comité de liaison assure un lien entre les développements des pôles horlogerie et ameublement afin que les solutions puissent être utilisables par l'un et par l'autre et qu'elles soient interopérables.

Ce comité est constitué par les entreprises qui ont souhaité être pilotes et participer à la définition des besoins, à la validation des travaux et à la phase de tests avant déploiement auprès de l'ensemble des entreprises du secteur.



Pour plus d'information, consulter

www.ticpme2010.fr

Les partenaires du projet Allé ameublement



Entreprises pilotes

Weber Industries

Président : Dominique Weber

Comité de pilotage : Dominique Weber

Tél : 03 88 90 31 07

Camif

DG : Philippe L'Hermitte

Comité de pilotage : Alain Lecointe

Tél : 05 49 34 58 40

Simmons

PDG : Bernard Morel

Comité de pilotage : Eric Kiennemann

Tél : 01 64 62 80 00

Matelsom, Meuble.com

PDG : Emery Jacquillot

Comité de pilotage : Jérôme Trebutien

Tél : 01 55 66 17 60

Prestataire

Sigal Informatique

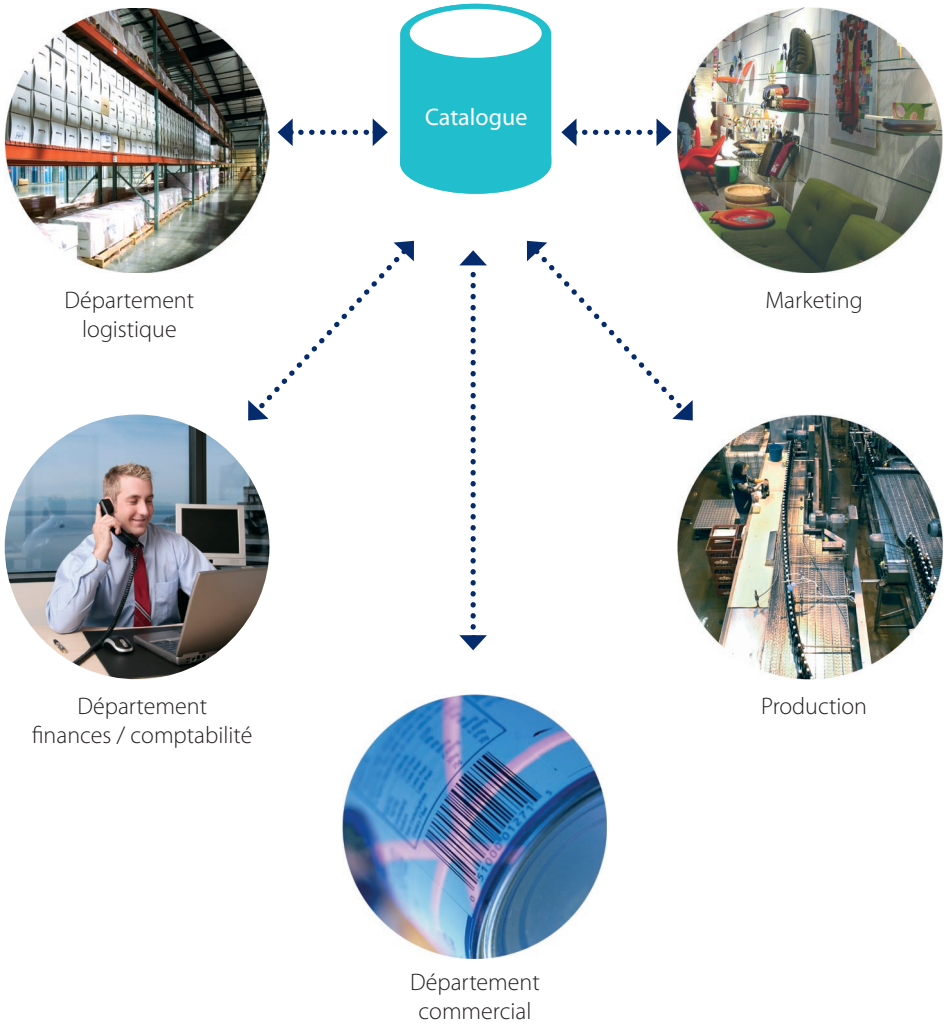
Sigal Informatique est une entreprise, spécialisée dans le secteur de l'ameublement, d'une cinquantaine de collaborateurs dont le métier est de fournir aux entreprises industrielles des outils de gestion, de communication et des services pour développer leur activité et leur croissance.

Sigal assure :

- une fonction d'éditeur en apportant une expertise dans les métiers de la production industrielle ;
- une fonction d'intégrateur en prenant en charge le déploiement des projets avec une assistance adaptée à chaque type d'entreprise et de produit ;
- un plan d'accompagnement personnalisé de mise en œuvre.



Le catalogue électronique : point focal des données produits



Avantages de l'utilisation de la fiche-produit normalisée (GS1) et des catalogues électroniques certifiés GDSN (Global Data Synchronisation Network)

Le catalogue électronique permet au fournisseur de rassembler, d'administrer et publier les informations sur ses produits. Le distributeur peut alors gérer l'alignement de sa base articles avec celle de chacun de ses partenaires. Les avantages que peuvent attendre les utilisateurs sont les suivants :

- Diminution des stocks
- Réduction des ruptures
- Réduction des coûts de rapprochement facture
- Gain de temps en réception de marchandise
- Rapidité d'introduction des nouveaux produits
- Connaissance précise des informations produit pour la réalisation des supports commerciaux

Les avantages de l'EDI pour le distributeur

- Réduire la gestion administrative du magasin (intégration directe des informations dans l'informatique du distributeur)
- Satisfaire au mieux les besoins du consommateur grâce à la rapidité des délais
- Amélioration de la gestion des stocks

- Recevoir les informations nécessaires pour augmenter les ventes : disponibilité, image, information sur les produits, ...
- Nomenclature plus riche au niveau de la fiche produit

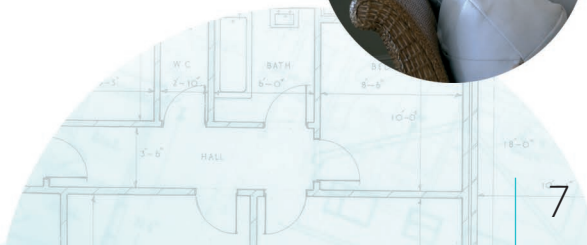
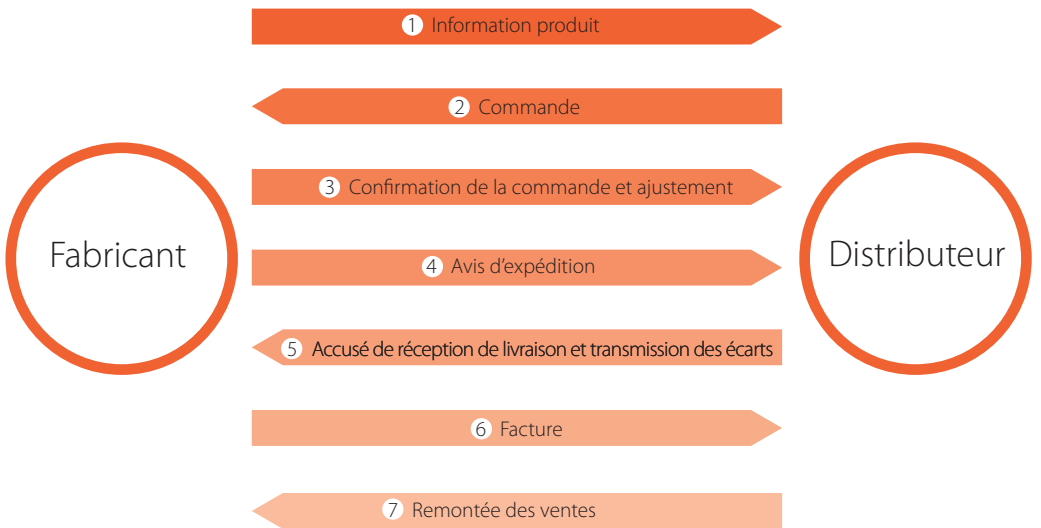
Les avantages de l'EDI pour le fournisseur

- Mieux connaître le consommateur et lui proposer une offre plus pertinente
- Etablir une approche commerciale particulière pour chaque mode de distribution (grands magasins, détaillants spécialisés, détaillants indépendants...)
- Amélioration de la gestion des stocks



Scénario d'échange

Les flux d'informations entre un fournisseur et un client accompagnent les flux physiques de marchandises. Le scénario classique d'échange d'informations est le suivant :





Industries Françaises de l'Ameublement

Unifa

28 bis, avenue Daumesnil
75012 Paris

T: 01 44 68 18 00

F: 01 44 74 37 55



France

2, rue Maurice Hartmann
92137 Issy-les-Moulineaux cedex

T: 01 40 95 54 10

F: 01 40 95 54 49

www.gs1.fr